Crèche
La Marelle

Assemblée générale de l'association de La Crèche La Marelle
9.06.21 à la salle communale de Farvagny

Présent Christiane Brülhart, Claudine Pochon, Clélia Taurisson, Florian Jousset, Delphine Aeschlimann Disler, Micaela Cruz, Lise Artho, Yann Artho, Mélanie Cotting, Mélody De Aquino, Malorie Gachet Vorlet, Diana Galley, Virginie Müller, Muriel Streuli, Gaetana Tortorella, Séverine Zehnder, Marie-Lucie Nobs.

Excusé Emilie Charrière, Muriel et Christophe Crausaz, Eric Emery, Carole et Yoan Jaquet, Dhiren Jhundoo, Mélanie et Samuel Jolliet, Delphine Oberson, Camille Prin, Patrick Progin, Christophe Skultety.

1. Salutations

Clélia Taurisson ouvre l'assemblée générale de la crèche La Marelle à 20h02.

Au nom du comité, Clélia Taurisson remercie les parents de leur venue et présente le comité actuel.

Pour rappel, en 2020, année sur laquelle porte cette assemblée générale, le comité était composé de Florian Jousset, notre secrétaire depuis 2 ans, Micaela Cruz élue lors de la précédente assemblée générale, tout comme Delphine Aeschlimann, Claudine Pochon, secrétaire-comptable et responsable financière et moi-même Clélia Taurisson. Christiane Brülhart que vous connaissez tous forcément, étant la directrice de la crèche La Marelle depuis 2014, est également présente lors des réunions de comité, avec une voix consultative.

Cette assemblée générale couvrira l'activité de la crèche durant la désormais célèbre année 2020.

2. PV de la dernière assemblée générale, du 30 septembre 2020

Le PV de l'assemblée générale de septembre 2020 était disponible sur le site internet de la crèche, comme mentionné dans la convocation.

Est-ce que quelqu'un a des remarques à relever ?

- Pas de remarque. Le PV est accepté à mains levées.

Nous remercions Florian Jousset pour la prise de notes et la rédaction du procès-verbal.

3. Rapport du comité

Clélia Taurisson :

« Début 2020, la pandémie de Covid-19 nous a tous surpris malgré les signes avant-coureurs venus d'Asie, et a forcé le monde entier à s'adapter dans l'urgence pour poursuivre et sauvegarder ses activités. Les crèches, dont notre chère crèche La Marelle, n'ont pas fait exception…

Je démarrerai directement au 13 mars 2020, date devenue célèbre désormais, où le couperet du « confinement » tombe. Quasiment l'ensemble des commerces, lieux publics et de loisirs ferment leurs portes. Les écoles et structures d'accueil ne peuvent plus recevoir les enfants. Un seul mot d'ordre : chacun reste chez soi. La Crèche La Marelle n'a pas été épargnée et a dû faire preuve d'adaptation, pour ne pas dire de résilience, tout en ayant le

souci d'être en adéquation avec les directives fédérales, celles de la fédération des crèches et celles du SEJ (le Service de l'enfance et de la Jeunesse). À l'heure où la majorité de la population était en confinement et privée d'activité (lucrative ou de loisirs), notre institution se devait d'accueillir les enfants dont les parents travaillent dans un domaine indispensable à la population et ce, avec toute la bienveillance et la sécurité (sanitaire et affective) que la situation imposait d'autant plus.

Le comité a dû faire face à une multitude de nouvelles questions, la principale étant : comment gérer le fait que nous devons rémunérer nos professionnelles de la petite enfance alors que nous ne percevons quasiment plus de contributions de parents… car, en effet, les enfants ne peuvent plus être accueillis, donc les contributions ne sont plus exigées le temps de ce confinement. Les aides de l'État nous ont permis de pallier ce souci pour le 80% du salaire de nos employées formées. La Commune de Gibloux, elle, a accepté de couvrir les 20% restants. Nous leur avons déjà adressé nos plus grands remerciements, mais je tiens à les renouveler une fois de plus devant vous tous (car on ne le dit jamais trop) : ce soutien financier de la commune de Gibloux a été primordial pour nous et pour les employées. Il marque également la reconnaissance de l'engagement important et du travail intense fourni par Christiane Brülhart et chacune/chacun des employés de la crèche. N'oublions pas que les conditions de travail à cette période étaient particulièrement stressantes dû au caractère inédit de la situation et que leur adaptation et leur dévouement ont été total.

Le 11 mai 2020, les enfants pouvaient de nouveau fréquenter la crèche et retrouver leurs copains/copines. Malheureusement ce ne sera pas comme avant… Entre ce mois de mai et la fin août 2020, de nouvelles mesures s'ajoutaient régulièrement : désormais ce seront des éducatrices masquées qu'ils verront, des caisses de jeux pas toujours disponibles, des aurevoirs aux parents dehors… Du nouveau matériel doit être envisagé de notre côté : distributeur de gel hydroalcoolique, gants et masques. Repenser les retours aux parents, prévoir des nettoyages plus fréquents, des tournus de jeux, garantir des conditions optimales de sécurité pour les enfants et les employées, gérer l'impact des quarantaines, être vigilent à tout symptôme des enfants, prévoir un protocole efficace en cas de reconfinement : voilà entre autres, ce à quoi ont dû faire face Madame Brülhart, les éducatrices et le comité dans une moindre mesure.

Le comité a pu découvrir également les joies des « télé-comités » : échanges et prises de décisions par écrans interposés. Cette année 2020 malheureusement ne nous a pas permis de rencontrer, comme nous le faisons traditionnellement, l'ensemble du personnel de la crèche, chose qui sera une de nos priorités dans un avenir proche. Comme à l'accoutumé, nous avons toutefois pu rencontrer un membre de la commune pour la présentation des comptes 2020 et du budget 2021. Nous prenons connaissance des activités courantes de la crèche, par l'intermédiaire de sa directrice. Nous gardons régulièrement un œil sur le taux de remplissage des différents groupes, qui d'ailleurs est bon actuellement, comme les prévisions pour la prochaine rentrée. Entre autres prises de décisions, c'est donc avec sérieux bien évidemment que nous nous sommes régulièrement rencontrés (virtuellement et réellement dernièrement).

Comme chaque année maintenant, nous vous remercions pour votre participation à la dernière vente de jus de pomme, qui permet à la crèche plusieurs « extra » non négligeables. La vente de jus de pomme 2020, ajoutée au solde des précédentes années a permis la réalisation du projet de rénovation de la place de jeu du site de Grangeneuve, dont

je vous parlais lors de la précédente assemblée générale, et qui en avait grandement besoin. Ce projet a été repris par Delphine Aeschlimann qui a eu la chance de le finaliser. «

Delphine Aeschlimann présente le projet de la place de jeux de Grangeneuve.

La crèche La Marelle a donc vécu l'année 2020, comme nombre d'institutions, avec la nécessité de s'adapter face aux incertitudes, tant d'un point de vue opérationnel, qu'organisationnel ou budgétaire. Je souhaite axer ma conclusion sur les remerciements : à la commune de Gibloux comme je l'ai déjà dit avant, à chacun des membres du comité pour leur engagement et leur implication dans leur tâche.
Mais il me tient à cœur de souligner une fois de plus les nombreuses compétences du personnel de la crèche La Marelle, qui œuvrent quotidiennement au bien-être de nos enfants et sans qui une offre d'accueil de qualité professionnelle ne serait possible.
Plus qu'un bilan d'activités, ce sont ici des remerciements sincères que nous, chaque parent, devons adresser à l'ensemble des professionnels de la crèche La Marelle ! Merci d'avoir tout mis en œuvre pour accueillir nos enfants dans le respect total des règles sanitaires et dans le respect total de leur sensibilité face à cette période incompréhensible.

4. Rapport d'activité de la directrice

Christiane Brülhart :

Impossible de parler de 2020 sans mentionner le Coronavirus ou si vous préférez le COVID-19.

Je garderai en mémoire ce vendredi 13 mars où le Conseil fédéral annonce la fermeture de TOUT ! Ce même jour à 19h nous recevons le mail du SEJ nous donnant les directives valables dès le lundi 16 mars. Les crèches resteront ouvertes pour accueillir les feux bleus !

Elle vivra au ralenti entre le 16 mars et le 8 mai (8 semaines !). Dès le lundi 11 mai elle est à nouveau ouverte à toute la population et les cris d'enfants retentissent à nouveau dans nos locaux.

Mais avant cela une multitude de mesures sont à prendre, la mise en place de directives, de procédures qui vont évoluer tout au long de l'année autant pour le personnel que pour les parents et au milieu de tout cela, les enfants.

Ma plus grande crainte a été une mise en quarantaine de la crèche. J'ai tout mis en place pour que cela ne se produise pas et les collaboratrices ont elles aussi respecté de manière scrupuleuse ces directives.

L'arrivée du port du masque sera difficile autant pour les enfants qui ne nous reconnaissent plus que pour le personnel qui souffre. Des parents indignés ont retiré leur enfant.

Je ne vais pas m'étendre davantage sur cette année 2020. Je vais donner la parole aux collaboratrices qui ont saisi les mots de vos enfants et ceux-ci vont donner du soleil dans cette année bien morose.

S. dessine une cravate pour le clown (activité peinture). Elle dit : « tu as vu j'ai terminé la crevette. »

Au moment du repas L. raconte que Micheline a un chat. Je lui demande s'il joue avec lui. Il me répond : « mais il n'a pas de bras ! »

Lorsque je m'assieds pour manger, j'enlève mon masque. G. me regarde fixement. Il s'approche de moi, veut monter sur mes genoux. Il continue de me regarder fixement puis lève sa main et me la passe délicatement sur les joues, le nez, comme s'il découvrait mon visage.

Au moment de la sieste,
M.: chut, les copains dorment! (en chuchotant avec le doigt devant la bouche)
Coralie: atchoum!
M.: mais chut... les copains dorment! (en me regardant avec les gros yeux!!)

En passant devant la maison de Joëlle un enfant dit :
"Tu sais, là c'est la maison de Joëlle."
Je lui réponds "Oui, c'est juste."
L'enfant continue "En fait si Joëlle habite dans le château ça veut dire que celui qui habite avec est un chevalier ?"

A. : « À la sieste je fais des clins d'œil à Camille pour ne pas m'endormir. »

Joëlle enlève son masque pour manger et une enfant de 3 ans ½ lui dit : « quand t'enlève ton masque on dirait un dinosaure. »

Durant la première vague de Corona, un enfant de 3 ans me dit : « mon papa, maintenant, il ne regarde plus le foot à la télé, il regarde le corona. »

En balade on observe un ver de terre au milieu de la route (site de Grangeneuve). Une voiture arrive et tout le monde se met sur le bord. Une fois la voiture passée, un enfant de 3 ans retourne vers le ver de terre et lui dit : « ça va le ver de terre, tu n'as pas eu trop peur ? »

O. : « hum ça sent bon par ici ! »
Coralie : « oui je prépare de la compote pour le goûter de demain. »
O. : « tu es formidable Coralie ! »

L. se déshabille pour la sieste. Arrivé aux chaussettes, je lui demande s'il veut les garder ou les enlever. Il me répond : « oui ». Alors je lui demande s'il veut les garder et il me répond : « oui ». Je lui demande s'il veut les enlever, il me répond : « oui ».

Et je terminerai par vous raconter cette idylle :

C'est l'histoire de deux enfants ayant toujours été dans les mêmes groupes, liés par une grande amitié, ou plus…Tout a débuté lorsqu'ils se sont rencontrés au sein du groupe des Piccolos. En ce temps-là, ils étaient déjà inséparables, une complicité qui ne passait pas inaperçue. Dès la fin novembre 2020, les événements se sont accélérés.

Lors du dîner, Mademoiselle déclara qu'elle se mariera avec son élu dans une belle robe de princesse sans ajouter d'autres détails.

Durant le courant du mois de décembre, les tourtereaux nous annoncèrent la date du mariage ; à Noël.

Hélas, à la rentrée de janvier, l'équipe était forcée de constater que les deux enfants ne s'étaient finalement pas mariés à Noël. Ils ont donc déclaré se marier le jour de l'anniversaire de Monsieur.

Le jour-j arriva, les deux concubins étaient présents à la crèche. Une éducatrice demanda donc à Mademoiselle si elle était prête à se marier aujourd'hui. Celle-ci déclara « Non car j'ai oublié ma boîte de vernis ! »

Finalement fin janvier les amoureux déclarèrent être trop petits pour se marier et tout le monde se fît à cette idée, la page était tournée.

Mais à la mi-mars, c'est avec enthousiasme que l'équipe entendit lors d'une balade que Monsieur déclara que pour se marier, ils devraient faire des épreuves. L'équipe a enquêté mais n'a pour l'heure pas plus de détails à vous transmettre…

Au mois de mai, Mademoiselle déclara à Monsieur qu'elle comptait se mettre en ménage avec lui. Celui-ci manifesta car il n'était pas prêt à quitter ses parents.

Ne vous inquiétez pas, malgré cette différence de point de vue, les deux enfants s'apprécient toujours autant. Ils se font un grand nombre de câlins et passe toujours autant de temps ensemble.

Je remercie toutes les collaboratrices qui ont répondu de manière positive à ma demande.

J'en profite pour vous remercier, vous les parents, de faire confiance aux équipes éducatives et en général à la crèche de La Marelle.

Crèche
La Marelle

5. Rapport de la caissière

Claudine Pochon passe en revue les comptes 2020 et les commente ;

Produits

- Ils se composent de cette manière : 59.24% des parents, 27.14% des communes, 13.62% de l'Etat de Fribourg
- Taxe postale pour les parents choisissant de payer les factures à La Poste
- Don de la Loterie Romande : Fr. 400.- par place autorisée par le SEJ (60 places actuellement)
- Subventions Covid-19 : RHT et pertes financières prises en charge par l'Etat de Fribourg

Charges

- Les frais divers de petit matériel concernent les produits de soin, dentifrices, lingettes, brosses à dent, bavettes, …
- Cotisation : Fédération crèches : CHF 60.-/place. Si le taux d'occupation n'atteint pas 90%, la cotisation est calculée en fonction du taux d'occupation.
  Fonds social : CHF 1'302.10 / AFDRIPE CHF 10.00
  (AFDIRPE : Association Fribourgeoise des Directeurs/trices et Responsables des Institutions de la Petite Enfance)
- Frais Covid-19 : gel hydroalcoolique, masques, poubelles à pédale, gants, etc…
- Frais bancaires : il s'agit des taxes pour les paiements des factures au guichet de la poste.
- Tous les postes avec * concernent la vente de jus de pomme. Le bénéfice de cette vente ne sert pas à compenser le déficit de la crèche, mais il est gardé uniquement pour acheter du matériel pour la crèche. En 2020, 1090 cartons ont été vendus. Le solde du compte au 31.12.2020 est de CHF 15'738.90. Il a principalement servi à acheter la nouvelle place de jeu de Grangeneuve en 2021.

Bilan

- Actifs transitoires : factures à encaisser au 31.12.2020 (Etat, communes, etc.)
- Créanciers Commune Gibloux : montant des loyers 2020 qui est déduit par la commune lors de la prise en charge du déficit.
- Passifs transitoires : il s'agit principalement des factures à payer au 31.12.2020 (décomptes finaux des assurances sociales à payer, …)

Questions :

- Est-ce que les communes de Grangeneuve et Gibloux participent à la même hauteur ?

  Claudine Pochon : le tarif est le même pour les enfants de la commune de Gibloux et ceux de la commune d'Hauterive.

Crèche
La Marelle

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Streuli prend la parole. Elle a vérifié les comptes avec Mme Mueller, dans les locaux de la crèche à Farvagny. Après consultation des documents et des pièces justificatives, elle propose d'approuver les comptes 2020 et remercie Mme Pochon pour son travail soigné.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le comité remercie Mme Streuli qui termine son mandat de vérificatrice.

7. Election d'un/e suppléant/e des vérificateurs des comptes

Mme Mueller devient 1ère vérificatrice des comptes.
Mme Tortorella devient 2ème vérificatrice (cf. point 8).

L'association a maintenant besoin d'un vérificateur suppléant, qui passera à son tour 2ème, puis 1er vérificateur.

M. Artho accepte le poste de vérificateur suppléant, après demande du comité. Il vérifiera les comptes avec Mme Tortorella en 2023.

8. Démissions et élections au sein du comité

Clélia Taurisson annonce que M. Jousset a donné sa démission et termine son mandat à cette assemblée générale. Elle remercie M. Jousset pour son travail durant ses deux dernières années. Le comité ayant accepté cette démission, il faut élire un nouveau membre.

Clélia Taurisson explique le fonctionnement du comité en détails et demande si quelqu'un est intéressé.

Mme Nobs se porte volontaire, tout en rappelant son problème actuel de double fonction [vérificatrice et membre du comité], étant donné qu'un membre du comité ne peut pas vérifier les comptes.

Mme Tortorella se porte volontaire pour prendre la place de Mme Nobs en tant que vérificatrice des comptes. Cette proposition est acceptée par le comité.

Mme Nobs est donc élue à l'unanimité en tant que membre du comité.

Crèche
La Marelle

9. Divers - Questions des parents

Mme Artho
Est-il possible de recevoir le calendrier assez à l'avance ?

- Christiane Brülhart explique que le calendrier arrive en général en septembre.

Mme Zehnder remercie la direction et le comité.

Mme Gachet Vorlet demande des nouvelles quant au possible déménagement à Corpataux.

- Claudine Pochon explique que le projet était planifié au plus tôt pour 2023. Nous n'avons actuellement pas de date précise pour un déménagement, cela dépendra de l'avancement des travaux pour l'agrandissement de l'école de Rossens.

Mme Galley demande si les éducatrices portent le masque toute la journée.

- Christiane Brülhart explique les directives du SEJ concernant le masque.

Mme Galley demande si le port du masque est obligatoire pour les parents à l'extérieur malgré les distances réglementaires.

- Christiane Brülhart : oui, le port du masque est obligatoire sur le site de Grangeneuve (dicté par l'institut agricole) et sur le site de Farvagny.

La parole n'étant plus demandée, Clélia Taurisson remercie les personnes présentes, leur souhaite une excellente soirée et une excellente santé pour eux et leur famille.

Cette année, comme l'année dernière, nous avons fait l'impasse sur la verrée.

Clélia Taurisson clôt l'assemblée à 20h58.

Farvagny, le 09.06.2021

Florian Jousset
Secrétaire